



Ordre du jour
Séance ordinaire du vendredi 21 août 2020 à 17 h 00

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2020
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Appel d'offres – Contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs
 - 6.2 Embauche d'un agent de sécurité
 - 6.3 Nomination de personnes et autorisation à appliquer les règlements municipaux
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 731, 5, avenue de Guyenne – Toits plats
 - 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 731, 5, avenue de Guyenne – Construction d'un agrandissement au bâtiment principal
 - 7.3 P.I.I.A. – Lot 5 508 443, 7, place d'Artois – Construction de deux agrandissements au bâtiment principal dont un en cour latérale droite et un en cour latérale gauche
 - 7.4 P.I.I.A. – Lot 5 508 443, 7, place d'Artois – Remplacement du parement extérieur au garage existant
 - 7.5 P.I.I.A. – Lot 5 508 454, 7, chemin Fridolin-Simard – Ajout d'un tambour (de type porche) au bâtiment principal
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Aucun sujet à traiter
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17
JUILLET 2020**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 17 juillet 2020 tel que déposé avec dispense de lecture.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 807-2020 du 15 juillet 2020 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire jusqu'au 22 juillet 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

PAR CONSÉQUENT la présente séance a lieu à huis clos, via téléconférence.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue via téléconférence le vendredi 17 juillet 2020 à 17 h 00 et à laquelle participaient les membres suivants formant quorum :

Monsieur Joseph Dydzak, Maire, à l'hôtel de ville
Madame Anna Dupuis Zuckerman, Conseillère au poste numéro 1, en vidéoconférence
Madame Rachel Landry, Conseillère au poste numéro 2, en vidéoconférence
Monsieur Pierre Lussier, Conseiller au poste numéro 3, en vidéoconférence
Monsieur Stefan Tremblay, Conseiller au poste numéro 4, en vidéoconférence
Madame Christine Coriveau, Conseillère au poste numéro 5, en vidéoconférence
Monsieur François Richer Lafèche, Conseiller au poste numéro 6, en vidéoconférence

Est également présent, à l'hôtel de ville, le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2020
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Amendement à la résolution numéro 2019-12-156 intitulée « Acceptation d'un don fait à la Ville d'Estérel pour la mise en valeur et la préservation de la faune et de la flore du milieu naturel environnant des lots 5 508 148, 5 508 812 et 5 508 813 »
 - 6.2 Emprunt par billet – Adjudication d'une émission de billet
 - 6.3 Emprunt par billet – Résolution de concordance



No de résolution
ou annotation

- 6.4 Réfection du réseau routier 2020 – Décompte progressif numéro 1 et recommandation de paiement
- 6.5 Modification à un contrat - Réhabilitation du garage municipal – Travaux de menuiserie
- 7 Urbanisme
 - 7.1 P.I.I.A. – Lot 5 508 470, 21, chemin Fridolin-Simard – Rénovation extérieure au bâtiment principal
 - 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 185, 60, chemin d'Estérel – Ajout d'une galerie trois (3) saisons attenante au bâtiment principal
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Aucun sujet à traiter
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

2020-07-087

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-07-088

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2020**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 19 juin 2020 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-07-089

3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la liste des comptes en date du 17 juillet 2020 au montant de 460 660,02 \$ dont :

- 371 728,23 \$ sont des comptes payés;
- 88 931,79 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **ADMINISTRATION**

2020-07-090

6.1 **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2019-12-156 INTITULÉE « ACCEPTATION D'UN DON FAIT À LA VILLE D'ESTÉREL POUR LA MISE EN VALEUR ET LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DU MILIEU NATUREL ENVIRONNANT DES LOTS 5 508 148, 5 508 812 ET 5 508 813 »**

CONSIDÉRANT que le Conseil a adopté la résolution numéro 2019-12-156, le 20 décembre 2019 afin d'accepter un don pour la préservation de certains lots;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire ajouter le lot numéro 5 508 147 à ceux mentionnés dans la résolution numéro 2019-12-156 afin que celui-ci se retrouve protégé au même titre que le sont les lots 5 508 148, 5 508 812 et 5 508 813;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

MODIFIE la résolution numéro 2019-12-156 de façon à ce que le numéro de lot numéro 5 508 147 figure à chaque endroit où on énumère les lots, soit dans le titre, au premier considérant du préambule, et au premier paragraphe de la décision.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-07-091

6.2 **EMPRUNT PAR BILLET – ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION DE BILLET**

CONSIDÉRANT que la Ville d'Estérel a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 23 juillet 2020, au montant de 148 700 \$;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessous, le ministère des Finances a reçu trois (3) soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

28 500 \$	1,00000 %	2021
29 100 \$	1,10000 %	2022
29 800 \$	1,20000 %	2023
30 300 \$	1,30000 %	2024
31 000 \$	1,40000 %	2025

Prix : 98,88100

Coût réel : 1,64933 %

2 -CAISSE DESJARDINS DE LA VALLEE DES PAYS-D'EN-HAUT

28 500 \$	1,68000 %	2021
29 100 \$	1,68000 %	2022
29 800 \$	1,68000 %	2023
30 300 \$	1,68000 %	2024
31 000 \$	1,68000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,68000 %

3 -BANQUE ROYALE DU CANADA

28 500 \$	3,12000 %	2021
29 100 \$	3,12000 %	2022
29 800 \$	3,12000 %	2023
30 300 \$	3,12000 %	2024
31 000 \$	3,12000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,12000 %

CONSIDÉRANT que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu :

QUE la Ville d'Estérel accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 23 juillet 2020 au montant de 148 700 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2008-524. Ces billets sont émis au prix de 98,88100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, le capital et les intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-07-092

6.3 **EMPRUNT PAR BILLET – RÉOLUTION DE CONCORDANCE**

CONSIDÉRANT que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville d'Estérel souhaite emprunter par billets un montant total de 148 700 \$ qui sera réalisé le 23 juillet 2020, réparti comme suit :

Règlement numéro	Pour un montant de
2008-524	148 700 \$

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Monsieur François Richer Lafèche et résolu :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au premier alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 23 juillet 2020;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 23 janvier et le 23 juillet de chaque année;
- les billets seront signés par le Maire et la trésorière;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	28 500 \$
2022	29 100 \$
2023	29 800 \$
2024	30 300 \$
2025	31 000 \$ (à payer en 2025)
2025	0 \$ (à renouveler)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-07-093

6.4 **RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER 2020 – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET RECOMMANDATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la firme d'ingénierie Équipe Laurence d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 relativement au projet intitulé « Réfection du réseau routier 2020 »;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

AUTORISE le paiement du décompte progressif numéro 1 du projet « Réfection du réseau routier 2020 » au montant de 192 933,96 \$, toutes taxes incluses, relativement au règlement suivant :

- Règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900,00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-07-094

6.5 **MODIFICATION À UN CONTRAT – RÉHABILITATION DU GARAGE MUNICIPAL – TRAVAUX DE MENUISERIE**

CONSIDÉRANT que la Conseil a adopté la résolution numéro 2019-10-118 afin d'octroyer un contrat pour la réalisation des travaux de menuiserie dans le projet de réhabilitation du garage municipal à Construction Parallèle Inc., pour un montant de 89 231,38 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT que la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires imprévus a été constatée en cours d'exécution du contrat;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'émettre la directive de changement numéro 2 dans ce dossier, au montant de 30 000 \$, taxes en sus;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la directive de changement numéro 2 au montant de 30 000 \$, taxes en sus, du contrat de travaux de menuiserie octroyé par la résolution numéro 2019-10-118.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **URBANISME**

2020-07-095

7.1 **P.I.I.A. – LOT 5 508 470, 21, CHEMIN FRIDOLIN-SIMARD – RÉNOVATION EXTÉRIEURE AU BÂTIMENT PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la rénovation extérieure au bâtiment principal qui consiste à relocaliser les ouvertures des portes et fenêtres sur les 4 côtés du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- plan des élévations;
- dépliant montrant les portes et fenêtres;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro CCU20-0703, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation favorable du CCU;



No de résolution
ou annotation

2020-07-096

7.2

P.I.I.A. – LOT 5 508 185, 60, CHEMIN D'ESTÉREL – AJOUT D'UNE GALERIE TROIS (3) SAISONS ATTENANTE AU BÂTIMENT PRINCIPAL

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour l'ajout d'une galerie trois (3) saisons attenante au bâtiment principal d'une dimension de 3,65 mètres par 3,65 mètres ainsi qu'à l'installation de deux (2) portes-patio et d'une nouvelle fenêtre oscillo-battante;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- plan d'implantation;
- plan des élévations;
- dépliant détaillant le revêtement extérieur;
- dépliant montrant les portes et fenêtres;
- photographies;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro CCU20-0704, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation favorable du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'ajout d'une galerie trois (3) saisons attenante au bâtiment principal ainsi qu'à l'installation de deux (2) portes-patio et d'une fenêtre oscillo-battante tel que présenté par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

8. **TRAVAUX PUBLICS**

8.1 Aucun sujet à traiter

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

9.1 Aucun sujet à traiter

10. **CORRESPONDANCE**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **AUTRES SUJETS**

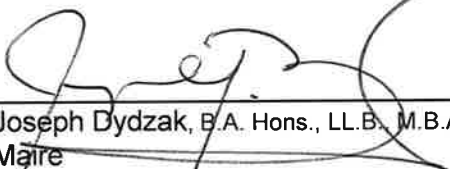
2020-07-097

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur François Richer Laflèche, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 17 h 11, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers


Joseph Dydzak, B.A. Hons., LL.B., M.B.A.
Maire


Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

Je, Joseph Dydzak, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la liste des comptes en date du 21 août 2020 au montant de 374 049,10 \$ dont :

- 319 219,54 \$ sont des comptes payés;
- 54 829,56 \$ sont des comptes à payer.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier



**Liste des comptes payés
Au 21 août 2020**

Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Mireille Plamondon	17-07-2020	10552	161.14 \$
Aluminium J. Clément Inc.	17-07-2020	10553	312.31 \$
Aquatech Soc. de Gestion de l'eau Inc.	17-07-2020	10554	1 666.61 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	17-07-2020	10556	418.26 \$
Construction Monco Inc.	17-07-2020	10557	21 171.99 \$
Construction Parallèle	17-07-2020	10558	7 690.48 \$
Gestion Imbert Inc.	17-07-2020	10559	407.83 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	17-07-2020	10560	94.79 \$
Dicom Express	17-07-2020	10561	24.72 \$
Distribution EauxMax Enr.	17-07-2020	10562	178.00 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	17-07-2020	10563	2 242.01 \$
Effigiart Inc.	17-07-2020	10564	464.50 \$
Jardin Tom Pousse	17-07-2020	10565	3 926.32 \$
Juteau Ruel Inc.	17-07-2020	10566	197.92 \$
LEDG Inc.	17-07-2020	10567	192 933.96 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	17-07-2020	10569	2 732.26 \$
Laurentides RE/Sources Inc.	17-07-2020	10570	110.92 \$
Richelieu St-Laurent	17-07-2020	10571	370.48 \$
Sani-Nord	17-07-2020	10572	816.32 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	17-07-2020	10573	536.65 \$
Ville de Sainte-Adèle	17-07-2020	10574	472.32 \$
Centre de Location GM Inc.	17-07-2020	10575	1 244.16 \$
Hors Limite Inc.	22-07-2020	10577	794.00 \$
Albert Israël et Claudia Baruch	05-08-2020	10578	200.00 \$
Boisclair & Fils Inc.	05-08-2020	10579	1 011.78 \$
Mathieu Bouchard	05-08-2020	10580	1 121.01 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	05-08-2020	10581	605.06 \$
Réjean Charron	05-08-2020	10582	605.00 \$
Conteneur Recycle Inc.	05-08-2020	10583	1 605.88 \$
Dicom Express	05-08-2020	10584	24.65 \$
Excavation Norco Inc.	05-08-2020	10586	518.59 \$
Cie d'Extermination Chomedey Inc.	05-08-2020	10587	196.61 \$
Groupe Hémisphère Inc.	05-08-2020	10588	4 540.08 \$
Jobboom Inc.	05-08-2020	10589	684.10 \$
H2Lab Inc.	05-08-2020	10590	301.81 \$
Lafarge Canada Inc.	05-08-2020	10591	4 704.00 \$
LBEL Inc.	05-08-2020	10592	807.51 \$
Les Uniformes W. Gradiner/Uniplus	05-08-2020	10593	287.44 \$
Loisirs Laurentides	05-08-2020	10594	80.48 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	05-08-2020	10595	6 749.97 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	05-08-2020	10596	619.92 \$
Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.	05-08-2020	10597	402.41 \$
SAAQ	05-08-2020	10598	12.30 \$
UMQ	05-08-2020	10599	2 134.23 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	05-08-2020	10600	600.74 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 142.04 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	556.76 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	2 551.38 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	70.63 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	20.93 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	452.73 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	636.13 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	271.63 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	89.74 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	390.08 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	6.02 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	500.14 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	1 040.74 \$
Telus	31-07-2020	Internet	993.47 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 787.80 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	696.21 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	772.30 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	5.68 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	555.31 \$
CARRA	31-07-2020	Internet	1 772.03 \$
Fonds de Solidarité FTQ	31-07-2020	Internet	4 394.94 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	2 636.42 \$
Revenu Québec	31-07-2020	Internet	272.66 \$
Revenu Canada	31-07-2020	Internet	2 162.61 \$
Revenu Canada	31-07-2020	Internet	5 825.71 \$
Revenu Québec	31-07-2020	Internet	22 102.45 \$
Syndicat Canadien de la Fonction Publique	31-07-2020	Internet	731.48 \$
Total payé			319 219.54 \$

En vertu du règlement # 2007-516, je vous soumetts le rapport des dépenses tel qu'exigé à l'article 5 du règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, trésorière

**Liste des comptes à payer
Au 21 août 2020**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Sylvie Piché et Nathalie Gilet	21-08-2020	10601	10 500.00 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	21-08-2020	10603	3 200.27 \$
Camion Freightliner Mont-Laurier	21-08-2020	10604	156.14 \$
Réjean Charron	21-08-2020	10605	175.00 \$
Conception Électrique 2000 Inc.	21-08-2020	10606	172.35 \$
Distribution EauxMax Enr.	21-08-2020	10607	125.50 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	21-08-2020	10608	557.07 \$
Fournitures de Bureau Denis	21-08-2020	10609	990.91 \$
Villemaire Pneus et Mécanique	21-08-2020	10610	281.27 \$
Toromont Cat (Québec)	21-08-2020	10611	1 744.88 \$
Journal Accès	21-08-2020	10612	93.82 \$
Juteau Ruel Inc.	21-08-2020	10613	135.59 \$
Martech Signalisation Inc.	21-08-2020	10614	247.20 \$
Michelle Sullivan Communications	21-08-2020	10615	862.31 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	21-08-2020	10616	20 946.82 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	21-08-2020	10617	1 121.18 \$
Pièces d'Autos Prud'Homme Inc.	21-08-2020	10618	171.26 \$
Brandt	21-08-2020	10619	773.45 \$
Option Sécuré	21-08-2020	10620	1 490.67 \$
Prévost Fortin d'Aoust S.E.N.C.	21-08-2020	10621	419.66 \$
Sani-Dépôt	21-08-2020	10622	981.12 \$
SIMO Management Inc.	21-08-2020	10623	2 012.06 \$
SPCA Lanaudière Basses-Laurentides	21-08-2020	10624	883.87 \$
Subaru Ste-Agathe	21-08-2020	10625	79.68 \$
UMQ	21-08-2020	10626	48.37 \$
URBA+Consultants	21-08-2020	10627	5 748.75 \$
Ventes Ford Élite (1978) Inc.	21-08-2020	10628	366.73 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	21-08-2020	10629	543.63 \$
Total à payer			54 829.56 \$

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau
Trésorière

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

**Rapport de délégation de pouvoirs
du directeur général
Au 21 août 2020**



Ville
d'Estérel

Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Aluminium J. Clément Inc.	17-07-2020	10553	312.31 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	17-07-2020	10556	418.26 \$
Construction Monco Inc.	17-07-2020	10557	21 171.99 \$
Gestion Imbert Inc.	17-07-2020	10559	407.83 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	17-07-2020	10560	94.79 \$
Dicom Express	17-07-2020	10561	24.72 \$
Distribution EauxMax Enr.	17-07-2020	10562	178.00 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	17-07-2020	10563	2 242.01 \$
Effigiart Inc.	17-07-2020	10564	464.50 \$
Jardin Tom Pousse	17-07-2020	10565	3 926.32 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	17-07-2020	10569	2 732.26 \$
Laurentides RE/Sources Inc.	17-07-2020	10570	110.92 \$
Richelieu St-Laurent	17-07-2020	10571	370.48 \$
Sani-Nord	17-07-2020	10572	816.32 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	17-07-2020	10573	536.65 \$
Centre de Location GM Inc.	17-07-2020	10575	1 244.16 \$
Hors Limite Inc.	22-07-2020	10577	794.00 \$
Boisclair & Fils Inc.	05-08-2020	10579	1 011.78 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	05-08-2020	10581	605.06 \$
Réjean Charron	05-08-2020	10582	605.00 \$
Conteneur Recycle Inc.	05-08-2020	10583	1 605.88 \$
Dicom Express	05-08-2020	10584	24.65 \$
Excavation Norco Inc.	05-08-2020	10586	518.59 \$
Jobboom Inc.	05-08-2020	10589	684.10 \$
H2Lab Inc.	05-08-2020	10590	301.81 \$
Lafarge Canada Inc.	05-08-2020	10591	4 704.00 \$
Les Uniformes W. Gradiner/Uniplus	05-08-2020	10593	287.44 \$
Loisirs Laurentides	05-08-2020	10594	80.48 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	05-08-2020	10596	619.92 \$
SAAQ	05-08-2020	10598	12.30 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	05-08-2020	10600	600.74 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 142.04 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	636.13 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	271.63 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	89.74 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	390.08 \$
Telus	31-07-2020	Internet	993.47 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 787.80 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	696.21 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	772.30 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	21-08-2020	10603	3 200.27 \$
Camion Freightliner Mont-Laurier	21-08-2020	10604	156.14 \$
Réjean Charron	21-08-2020	10605	175.00 \$
Conception Électrique 2000 Inc.	21-08-2020	10606	172.35 \$
Distribution EauxMax Enr.	21-08-2020	10607	125.50 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	21-08-2020	10608	557.07 \$
Fournitures de Bureau Denis	21-08-2020	10609	990.91 \$
Villemaire Pneus et Mécanique	21-08-2020	10610	281.27 \$
Toromont Cat (Québec)	21-08-2020	10611	1 744.88 \$
Journal Accès	21-08-2020	10612	93.82 \$
Martech Signalisation Inc.	21-08-2020	10614	247.20 \$
Michelle Sullivan Communications	21-08-2020	10615	862.31 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	21-08-2020	10617	1 121.18 \$
Pièces d'Autos Prud'Homme Inc.	21-08-2020	10618	171.26 \$
Brandt	21-08-2020	10619	773.45 \$
Option Sécure	21-08-2020	10620	1 490.67 \$
Prévost Fortin d'Aoust S.E.N.C.	21-08-2020	10621	419.66 \$
Sani-Dépôt	21-08-2020	10622	981.12 \$
SIMO Management Inc.	21-08-2020	10623	2 012.06 \$
Subaru Ste-Agathe	21-08-2020	10625	79.68 \$
URBA+Consultants	21-08-2020	10627	5 748.75 \$
Ventes Ford Élite (1978) Inc.	21-08-2020	10628	366.73 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	21-08-2020	10629	543.63 \$

Total de délégation

76 601.58 \$

En vertu du règlement # 2006-479, je vous soumetts le rapport de délégation du directeur général, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

Luc Lafontaine, directeur général

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS
À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**APPEL D'OFFRES – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MOUCHES NOIRES
ET DES INSECTES PIQUEURS**

CONSIDÉRANT que le contrat relativement au contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs se termine à la fin de l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

AUTORISE le directeur général à procéder à un appel d'offres public relativement au contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

EMBAUCHE D'UN AGENT DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un agent de sécurité pour le Service de protection;

CONSIDÉRANT que la responsable du Service de protection recommande l'embauche de Monsieur Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

EMBAUCHE Monsieur Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon à titre d'agent de sécurité en tant que salarié à l'essai.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

NOMINATION DE PERSONNES ET AUTORISATION À APPLIQUER LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

NOMME Mesdames Laurianne Chenail, Émilie Giroux, Nancy Lachaine et Chantal Lizé ainsi que Messieurs Alexandre Bélisle, Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon, Justin Montpetit et Mathieu Quevillon à titre de personnes ou officiers autorisés à appliquer les règlements suivants, ainsi que tout amendement auxdits règlements :

- SQ 2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre;
- 2012-617 sur le contrôle des animaux;
- Les articles suivants du règlement SQ 04-2012, non abrogés, puisque non incompatibles avec le règlement SQ-2019 :
 - Article 7;
 - Article 10;
 - Article 11;
 - Article 12;
 - Article 13;
 - Article 21.1;

AUTORISE les personnes susnommées à émettre des constats d'infraction à tous les contrevenants auxdits règlements;

ABROGE toute résolution précédemment adoptée visant à nommer des personnes à titre de personnes ou officiers autorisés à appliquer les susdits règlements.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 508 731, 5, AVENUE DE GUYENNE – TOITS PLATS

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure pour le lot 5 508 731, **soit le ou sur le ou sur l'** 5, avenue de Guyenne;

CONSIDÉRANT que cette demande a pour effet [REDACTED];

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro _____, recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure numéro 2020-0005 pour [REDACTED] telle que présentée par le requérant;

CONSIDÉRANT que selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), cette demande fut publiée sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) en date du 22 juillet 2020 et affichée aux endroits prescrits sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT que les personnes présentes ont la possibilité de se faire entendre relativement à cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire n'est reçu;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

ACCORDE la dérogation mineure demandée numéro 2020-0005 pour [REDACTED] **(pas virgule avant telle)** telle que présentée par le requérant.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux contribuables de la Ville d'Estérel par le soussigné, conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), que lors de la séance ordinaire du 21 août 2020 débutant à 17 h 00, via téléconférence, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande : N° 2020-0005

Immeuble : 5, avenue de Guyenne

Nature et effet : Autoriser la construction de deux (2) agrandissements au bâtiment principal avec toits plats alors que selon le règlement sur le zonage numéro 2006-493 et ses amendements, la pente minimale d'un toit d'une habitation est fixée à 5/12.

Le Conseil a désigné cette demande comme étant prioritaire. De ce fait, toute personne intéressée aura la possibilité de se faire entendre par le Conseil dans les 15 jours suivant le présent avis écrit, tel que prévu par l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020.

Les personnes intéressées doivent se manifester, avant le 20 août 2020, par la poste au 115, chemin Dupuis, Estérel, Québec, J0T 1E0 ou par courriel à administration@villedesterel.com. Tous les commentaires, approbations ou oppositions seront transmis aux membres du Conseil avant que ceux-ci ne statuent sur les demandes.

Donné à Ville d'Estérel, ce 22^e jour du mois de juillet 2020.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 22 juillet 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour du mois de juillet 2020.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**P.I.I.A. – LOT 5 508 731, 5, AVENUE DE GUYENNE – CONSTRUCTION
D'UN AGRANDISSEMENT AU BÂTIMENT PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour _____;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- _____

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro _____, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

CONDITIONS S'IL Y A LIEU

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE (ou rejette) la recommandation favorable (ou défavorable) du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour _____ (pas de virgule avant tel) tel que présenté par le requérant. **CONDITIONS S'IL Y A LIEU**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

P.I.I.A. – LOT 5 508 443, 7, PLACE D'ARTOIS – CONSTRUCTION DE DEUX AGRANDISSEMENTS AU BÂTIMENT PRINCIPAL DONT UN EN COUR LATÉRALE DROITE ET UN EN COUR LATÉRALE GAUCHE

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour _____;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- _____

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro _____, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

CONDITIONS S'IL Y A LIEU

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE (ou rejette) la recommandation favorable (ou défavorable) du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour _____ (pas de virgule avant tel) tel que présenté par le requérant. **CONDITIONS S'IL Y A LIEU**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**P.I.I.A. – LOT 5 508 443, 7, PLACE D'ARTOIS – REMPLACEMENT DU
PAREMENT EXTÉRIEUR AU GARAGE EXISTANT**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour _____;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- _____

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro _____, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

CONDITIONS S'IL Y A LIEU

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE (ou rejette) la recommandation favorable (ou défavorable) du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour _____ (pas de virgule avant tel) tel que présenté par le requérant. **CONDITIONS S'IL Y A LIEU**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

**P.I.I.A. – LOT 5 508 454, 7, CHEMIN FRIDOLIN-SIMARD – AJOUT D'UN
TAMBOUR (DE TYPE PORCHE) AU BÂTIMENT PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour _____;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- _____

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro _____, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

CONDITIONS S'IL Y A LIEU

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE (ou rejette) la recommandation favorable (ou défavorable) du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour _____ (pas de virgule avant tel) tel que présenté par le requérant. **CONDITIONS S'IL Y A LIEU**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

AUCUN SUJET À TRAITER

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

AUCUN SUJET À TRAITER

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

| **CORRESPONDANCE**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

| **AUTRES SUJETS**

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue à l'hôtel de ville, au 115, chemin Dupuis en la Ville d'Estérel, le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00, les membres présents formant quorum.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à _____, l'ordre du jour étant épuisé.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
à Ville d'Estérel, ce 14 août 2020.

Sujet à ratification.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier